

Disparus de guerre

de Nada MERHI

Mahmoud Ibrahim Khaled : « Je ne rentrerai pas en Égypte sans mon frère... vivant ou mort ! »

Le sort de milliers de Libanais – et de ressortissants arabes – disparus durant la guerre civile et la période qui l'a suivie sous la tutelle syrienne au Liban reste inconnu. Pour que ce dossier vieux de plus de trente ans ne reste pas occulté et relégué aux oubliettes, « L'Orient-Le Jour » relatera chaque semaine le témoignage d'un parent en quête de la vérité sur le sort d'un disparu.

Mahmoud Ibrahim Khaled est un habitué de la « tente » dressée dans le jardin Gibran Khalil Gibran, place Riad el-Solh, qui abrite depuis le 11 avril 2005 le sit-in permanent des parents des détenus libanais en Syrie. Cet Égyptien, qui possède également la nationalité libanaise, vit à Beyrouth depuis trente-trois ans. Il refuse de quitter le Liban avant de connaître le sort de son frère, Hamada, disparu il y a vingt-cinq ans, à l'âge de 32 ans.



Mahmoud Ibrahim Khaled est déterminé à rester au Liban jusqu'à ce qu'il connaisse le sort de son frère, Hamada, disparu en Syrie en 1986.

t-il. En ce qui concerne le dossier de mon frère, que j'avais évidemment soulevé, les responsables au tribunal militaire syrien m'avaient expliqué qu'il était accusé de collaboration avec le régime de Saddam Hussein (alors président d'Irak, NDLR) et m'ont conseillé de garder l'espoir ! J'attends toujours. » « Aujourd'hui, je fais appel à la conscience des pays civilisés pour nous venir en aide, déclare-t-il. Dans cette région du monde, nous ne pouvons pas compter sur nos responsables parce que, dans les pays arabes, les dirigeants sont des "losers" ! »

Au cours des dernières années, Mahmoud Ibrahim Khaled a eu quelques informations concernant son frère par le biais d'anciens détenus libanais en Syrie. Les dernières en date remontent à trois ans. Hamada était alors à la prison de Saïdnaya. « Aucun responsable de mon pays n'a su me venir en aide. Je connais un haut responsable à l'ambassade d'Égypte à Damas, il m'a confié qu'ils ignoraient le nombre des détenus égyptiens en Syrie. Ils ne connaissent que le nombre de ceux qui sont en train d'y être jugés, mais ne savent rien des personnes accusées de crimes politiques ou autres ! C'est vous dire le respect dont font preuve nos dirigeants envers leur peuple ! Que les dirigeants arabes aient honte ! Qu'ils cessent de nous mentir ! Nous sommes des êtres humains, pas des animaux pour qu'ils nous traitent de la sorte ! »

Plusieurs pays – les États-Unis en tête – soupçonnaient depuis longtemps le Hezbollah de soutenir indirectement des individus vivant à l'étranger, impliqués dans divers réseaux criminels, affirme Jo Becker. L'élément-clé qui a confirmé les soupçons, toujours selon le journal, a été l'enquête effectuée sur les comptes de la Lebanese Canadian Bank (LCB), aujourd'hui rachetée par la Société générale de banque au Liban (SGBL). En février, le Trésor américain avait annoncé la mise au ban de la LCB, accusée de blanchir l'argent d'un réseau de trafiquants de drogue au profit du Hezbollah.

En 1993, Mahmoud Ibrahim Khaled fait la connaissance d'un officier syrien qui lui avait promis de lui donner des nouvelles de son frère, en contrepartie d'une certaine somme. « Pendant près de cinq mois, il m'a soutiré plus de 2 000 dollars, pour me donner des informations aussi banales que "Ton frère est à la prison de Mazze", "Ton frère ne se sentait pas bien et a dû être hospitalisé"... Un beau jour, il est venu m'annoncer que Hamada a succombé à une crise cardiaque. Je lui ai alors répondu que "les champions ne meurent pas" et lui avais alors demandé un certi-

ficat de décès. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas m'en procurer un. C'était la dernière fois que je voyais cet officier. » Refusant de se laisser aller au désespoir, Mahmoud Khaled a poursuivi sa recherche sollicitant, encore une fois, l'aide des responsables de son pays. En vain. Entre-temps, il a intenté un procès contre l'officier arnaqueur auprès de Ghazi Kanaan (chef des services de renseignements syriens au Liban, de 1982 à 2002, NDLR). « J'ai été convoqué à un interrogatoire en Syrie et le dossier a été clos. On m'annonçait que l'officier sera jugé, se rappelle-

Pour le « New York Times », le Hezbollah est lié aux cartels sud-américains de la drogue

Justice Un entrepreneur libanais, Ayman Joumaa, soupçonné d'être lié au Hezbollah, est poursuivi par contumace par la justice américaine pour trafic de cocaïne, affirme le quotidien new-yorkais.

Dans une longue enquête publiée mercredi sous la plume de Jo Becker, le *New York Times* revient sur d'anciennes accusations lancées contre le Hezbollah, qui est accusé de s'être servi de réseaux criminels internationaux, parmi lesquels les cartels de trafiquants de drogue sud-américains, pour « financer ses opérations ».

Selon le quotidien américain, qui cite de nombreux responsables américains et libanais, le Hezbollah a réussi à établir ces liens grâce à des membres de la diaspora libanaise proches du parti de Dieu, en Europe, en Afrique et aux États-Unis. Pour le quotidien new-yorkais, loin d'être le bénéficiaire passif de dons provenant de la diaspora chiite, le Hezbollah est activement impliqué dans ces trafics qui se cachent derrière le marché international des voitures d'occasion.

Plusieurs pays – les États-Unis en tête – soupçonnaient depuis longtemps le Hezbollah de soutenir indirectement des individus vivant à l'étranger, impliqués dans divers réseaux criminels, affirme Jo Becker. L'élément-clé qui a confirmé les soupçons, toujours selon le journal, a été l'enquête effectuée sur les comptes de la Lebanese Canadian Bank (LCB), aujourd'hui rachetée par la Société générale de banque au Liban (SGBL). En février, le Trésor américain avait annoncé la mise au ban de la LCB, accusée de blanchir l'argent d'un réseau de trafiquants de drogue au profit du Hezbollah.

dividus ou entités associés à son réseau présumé de blanchiment de drogue. Il avait aussi gelé ses avoirs aux États-Unis.

Et en février, les États-Unis avaient accusé la Lebanese Canadian Bank, dont le siège se situe à Beyrouth, d'avoir blanchi des centaines de millions de dollars issus du réseau présumé de trafic de drogue de Joumaa.

200 millions de dollars par an de l'Iran...

Mais pour le *New York Times*, les liens établis entre le Hezbollah et la LCB reflètent surtout « l'évolution des dynamiques politiques et militaires au Liban et au Moyen-Orient ». « Les agents de renseignements américains estiment que le Hezbollah reçoit, depuis plusieurs années, plus de 200 millions de dollars par an de son principal allié, l'Iran », affirme le *New York Times*. Le Hezb bénéficierait également d'une aide supplémentaire en provenance de la Syrie.

« Mais les analystes affirment que ces aides ont considérablement diminué depuis que la communauté internationale a renforcé les sanctions contre l'Iran, alors que la Syrie est secouée par une contestation populaire grandissante », ajoute le journal. Entre-temps, « les besoins financiers du Hezbollah n'ont cessé de croître », surtout après la guerre israélienne de 2006, précise le quotidien américain.

Résultat : le parti de Dieu est devenu de plus en plus dépendant des réseaux criminels, dont les cartels de drogue sud-américains, estiment les analystes qui ré-

des partisans du Hezbollah qui font du commerce dans différents domaines, allant du diamant brut aux produits cosmétiques, en passant par les poulets congelés. « Ces entreprises semblent servir de façade pour le Hezbollah, lui permettant de déplacer toutes sortes de fonds suspects », écrit le journal.

Ce système aurait ainsi permis au Hezb de cacher non seulement les sources de sa fortune, mais également son implication dans une série de projets commerciaux au Liban, révèle l'enquête du *New York Times*, citant l'exemple de « l'une des transactions immobilières les plus importantes de l'histoire du Liban ». Il s'agirait de l'achat d'un terrain vide de plus de 740 hectares « surplombant la Méditerranée, dans la région du Chouf », pour la somme de 240 millions de dollars. Le terrain en question, qui appartenait au joaillier Robert Mouawad – toujours selon le *New York Times* –, aurait été vendu au diamantaire Nazem Said Ahmad, fin 2010. Des sources libanaises expertes dans le secteur immobilier ont toutefois indiqué au journal américain que la plus grande part de l'investissement avait été versée par Ali Tajeddine, très proche du Hezbollah.

Cette transaction, toujours selon le quotidien, s'inscrirait dans un plan établi par le parti de Dieu et visant à « renforcer son hégémonie géopolitique au Liban en achetant des terrains militairement stratégiques dans des régions à prédominance chrétienne ».

Démenti du Hezbollah

Interrogé par le *New York Times*, le député hezbollahi Ali Fayyad qualifie les accusations américaines sur l'implication du parti chiite dans des réseaux de trafic de drogue de « propagande politique ».

« Nous n'avons aucun lien avec la Lebanese Canadian Bank, assure-t-il. Les États-Unis persécutent des hommes d'affaires chiites afin de nous punir parce que nous avons gagné la guerre contre Israël. »

Mais selon des sources de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Unodc) – citées dans un câble diplomatique du département d'État US –, « le Hezbollah a largement profité de ses liens avec plusieurs membres de la diaspora libanaise dans différents pays pour renforcer son influence sur le commerce de la cocaïne ».

« Alors que la demande grandissait en Europe et au Moyen-Orient, les cartels ont cherché de nouvelles routes (pour le trafic de drogue) : de la Colombie et le Venezuela, traversant ensuite les frontières non contrôlées entre le Brésil, le Paraguay et l'Argentine, vers des pays ouest-africains comme le Bénin et la Gambie. De cette région, la drogue est transportée soit plus au nord, via le Portugal ou l'Espagne, soit plus à l'est, via la Syrie et le Liban. »

Un vol spécial Venezuela-Syrie

Selon le chef du département de la lutte contre le trafic de drogue au Liban, le colonel Adel Machmouchi, un vol hebdomadaire affrété par l'Iran et reliant le Venezuela à la Syrie constituerait une des routes utilisées pour transporter la drogue vers Beyrouth, assure le NYT.

Pour sa part, dans un entretien publié par la presse au Liban, le commandant de l'unité de lutte contre la drogue et le blanchiment

d'argent, le lieutenant-colonel Joseph N. Skaf, a avoué que sa mission était quasi impossible. « Les passagers sont autorisés à transporter des quantités illimitées d'argent liquide, sans déclaration », a-t-il affirmé. L'unité dispose de douze agents, et les scanners de l'aéroport et du port sont en panne. « Mes mains sont liées », a-t-il affirmé.

Acquisition d'actifs

Toujours selon le quotidien new-yorkais, les détails sur l'implication du Hezbollah dans le trafic de drogue ne sont apparus qu'après l'acquisition d'une partie des actifs de la LCB par la SGBL.

Conformément à un accord avec le Trésor américain, c'est la Banque du Liban (BDL) qui devait se charger de l'analyse des registres de la Lebanese Canadian Bank, mais des experts français de la Société générale étaient sceptiques quant au choix des enquêteurs désignés par la BDL, rapporte le journal américain. Citant des sources proches du dossier, le quotidien affirme que certains représentants de la Banque centrale avaient même été recommandés par le Hezbollah.

Dans une tentative de rassurer les banques internationales, le directeur général de la SGBL, Antoun Shehnaoui, décide, toujours selon le *New York Times*, de nommer une nouvelle commission d'audit pour mener une enquête parallèle, avec l'aide de la Société générale à Paris. Il décide également d'engager un consultant très familier avec le Patriot Act, la loi antiterroriste américaine qui a mené à la fermeture de la LCB. Il s'agit de John Ashcroft, l'ancien procureur général des États-Unis.

Les 200 comptes suspects...

« Au final, l'enquête a révélé l'existence de plus de 200 comptes suspects liés au Hezbollah », indique le journal citant des sources américaines.

« Nous n'avons finalement acheté qu'une partie des actifs de la Lebanese Canadian Bank », indique M. Shehnaoui au *New York Times* qui précise que le PDG de la SGBL a refusé de parler des détails de cette affaire. « Seuls les comptes qui étaient au-dessus de tout soupçon ont été retenus », affirme-t-il.

Cependant, précise le journal new-yorkais, cette affaire n'est pas encore finie. « La mise au ban (de la LCB) est un avertissement américain au secteur bancaire libanais qui constitue en fait l'épine dorsale de l'économie du pays », souligne l'article.

La grande question, selon Daniel L. Glaser, assistant du vice-secrétaire au Trésor pour le financement du terrorisme, reste de savoir si la Banque centrale va prendre les mesures nécessaires pour empêcher ces actifs « illicites » de changer d'adresse.

« Les signes ne sont pas encourageants », affirme en conclusion le *New York Times* qui indique que le gouverneur de la Banque centrale a mis un terme à son entrevue avec le journaliste du NYT quand ce dernier a commencé à l'interroger sur cette affaire. Quant aux « 200 comptes suspects », M. Salamé a uniquement répondu qu'il ne « se mêle pas de ce genre de question commerciale ».

Une source du Trésor américain aurait toutefois assuré au journal new-yorkais que la plupart de ces comptes ont d'ores et déjà été transférés vers différentes banques libanaises.

Asarta : Il y a toujours des armes et des éléments armés hostiles dans le secteur de la Finul

Liban-Sud Les derniers troubles au Liban-Sud ont été l'objet d'un entretien qu'a eu le commandant en chef de la Finul avec le Premier ministre, d'une part, et le président du Parlement, d'autre part.

« Le Liban est attaché à la coopération avec les forces multinationales opérant au Liban-Sud en vue de conforter la sécurité et la stabilité avec l'aide de l'armée libanaise. » C'est ce qu'a déclaré hier le Premier ministre, Nagib Mikati, qui a reçu le commandant en chef de la Finul, le général Alberto Asarta.

Lors de l'entretien qui a porté sur la situation au Liban-Sud, M. Mikati a réitéré sa condamnation de l'attentat qui a visé les Casques bleus et qui, a-t-il dit, « constitue une tentative douteuse visant à faire monter la tension au Liban-Sud et à saper la stabilité qui y prévaut ».

Selon lui, « le fait de viser l'unité française a pour but de porter atteinte à la relation entre le Liban et la France ». Toutefois, a-t-il dit, cette agression n'altère pas « la poursuite de notre attachement au rôle de la Finul qui soutient le Liban et aide l'armée libanaise à conforter la stabilité ».

Le Premier ministre a réitéré son appel à la communauté internationale et aux Nations unies, les exhortant à soutenir l'armée logistiquement afin qu'elle puisse s'acquitter des tâches qui lui sont confiées, et à faire pression sur Israël « pour qu'il cesse ses violations constantes de la souveraineté libanaise et pour faire appliquer les résolutions internationales ».

Pour sa part, le général Asarta s'est contenté d'expliquer que son entretien a été l'occasion pour passer en revue la situation au Liban-Sud et les moyens de résoudre les problèmes sur place. Le commandant de la Finul s'est également rendu auprès du président du Parlement, Nabih Berry.

Des brèches dangereuses

Le porte-parole de la Fin-

nul, Andrea Tenenti, a indiqué dans un communiqué que la rencontre du général Asarta avec MM. Mikati et Berry avait pour objectif de discuter de la situation qui prévaut dans le secteur sous contrôle des Casques bleus, « à la lumière des derniers événements qui ont révélé des brèches sécuritaires dangereuses ».

Reprenant les propos du général Asarta, le communiqué précise « que les récents actes de violence visent à remettre en cause la stabilité et la paix qui ont prévalu au cours des cinq dernières années au Liban-Sud. De tels actes ne visent pas uniquement à porter tort aux forces de maintien de la paix, mais menacent également la sécurité des habitants de la région et la sécurité du Sud ». Il ne faudrait pas permettre à ceux qui ont exécuté les attaques d'atteindre leurs objectifs », a-t-il dit.

Le responsable militaire s'est prononcé en faveur d'une enquête efficace qui

doit être menée afin de retrouver les responsables. « En plus de sa mission, la Finul considère que la paix des habitants et leur bien-être sont une priorité », a ajouté le général Asarta qui précise avoir passé en revue avec ses interlocuteurs libanais « le besoin de conforter l'emprise sécuritaire dans la région ».

Pour le général Asarta, le gouvernement du Liban, qui est le pays hôte, a la responsabilité principale d'assurer la sécurité de la Finul, a-t-il dit, ajoutant que les Casques bleus œuvrent en concertation avec les autorités libanaises en ce sens. « Les derniers incidents ont démontré qu'en dépit de tous les efforts déployés par la Finul et l'armée libanaise, il y a toujours des armes et des éléments armés hostiles dans le secteur des opérations (de la Finul), et ce en violation de l'une des clauses les plus importantes de la résolution 1701 du Conseil de sécurité », a

conclu le responsable militaire.

Watkins chez Frangié

Par ailleurs, le coordinateur par intérim des Nations unies, Robert Watkins, a rencontré le chef des Marada, Sleimane Frangié avec lequel il a passé en revue les développements au Liban et dans la région.

L'entretien a également porté sur l'exécution de la 1701. Dans un communiqué, M. Watkins a indiqué avoir exprimé devant son interlocuteur « l'inquiétude des Nations unies des récents développements au Liban-Sud ».

Rappelant que le secrétaire général de l'ONU a condamné les incidents qui ont secoué le Liban-Sud, il a espéré que la sécurité et le calme se rétabliront dans cette partie du pays. « C'est un moment critique en matière de préservation du calme et de la stabilité, et de maintien de la cessation des hostilités », a-t-il dit.

Amal et le Hezbollah attachés au rôle de la Finul et à la 1701

La situation sécuritaire au Liban-Sud a fait l'objet hier d'une réunion qui a regroupé les responsables du mouvement Amal et du Hezbollah à Tyr.

Dans un communiqué conjoint, les participants ont exprimé leur attachement au rôle de la Finul, notamment à « soutenir qu'elle assure de l'armée libanaise conformément à la résolution 1701 ». Évoquant l'explosion qui a visé les Casques bleus français et le tir de roquette qui s'est échoué dans un village du Liban-Sud, les deux mouvements chiites ont condamné ces incidents qu'ils ont qualifiés de « douteux »,

exhortant les forces de l'ordre et la justice d'accélérer l'enquête pour mettre la main sur les responsables.

« Alors que la région passe par une série de changements difficiles qui sont la résultante de données multiples et d'interférences internationales visant à reconstituer la géopolitique de la région et à définir des politiques en vue d'intérêts coloniaux (...), certains continuent au Liban de souscrire aux desiderata de l'extérieur et à poursuivre leurs projets douteux pour arriver au pouvoir », précise le communiqué qui souligne que ces derniers jouent sur « la peur et la tension en

s'adressant aux instincts et à tout ce qui divise les Libanais ».

Et d'ajouter en substance qu'entre-temps, c'est la sécurité au Liban-Sud qui prend un coup, « que ce soit par le biais de l'attentat contre la Finul ou les tirs de roquettes dont les objectifs sont connus et qui visent à s'en prendre à la résistance et à la stabilité ». Le texte dénonce au passage les opérations d'espionnage des services de renseignements américains menées en territoire libanais et qui prennent, selon Amal et le Hezbollah, le Liban en otage en le maintenant dans une crise perpétuelle.

Ayman Joumaa

Jo Becker commente notamment l'accusation portée par la justice américaine contre Ayman Joumaa, un entrepreneur libanais qui est soupçonné d'être lié au Hezbollah et à un puissant cartel mexicain. Joumaa est poursuivi aux États-Unis par contumace pour narcotrafic et blanchiment d'argent, ont indiqué les autorités américaines.

La justice américaine assure qu'Ayman Joumaa, également appelé « Junior », 47 ans, aurait été pendant au moins huit mois à la tête d'un important réseau international de trafic de drogue, impliquant des fournisseurs colombiens et le cartel mexicain des Zetas.

L'Agence américaine de lutte contre le trafic de stupéfiants (DEA) indique que Joumaa a été inculpé par un grand jury fédéral le 23 novembre pour trafic de cocaïne et blanchiment d'argent.

Selon la DEA, Joumaa aurait organisé l'envoi de tonnes de cocaïne de la Colombie vers le cartel des Zetas avec pour destination finale les États-Unis. Il aurait aussi blanchi 850 millions de dollars issus du trafic de drogue.

Ayman Joumaa, qui n'a pas été arrêté par les autorités américaines, selon des documents de justice, risque une peine de prison à vie.

Les activités présumées de trafic de drogue et de blanchiment d'argent à la tête desquelles il était « ont favorisé de nombreuses organisations mondiales de trafic de drogue, y compris des activités criminelles du cartel mexicain des Zetas », a indiqué l'administratrice de la DEA Michele Leonhart.

Plus tôt cette année, le département du Trésor avait interdit à tout citoyen américain de faire des affaires avec Joumaa et d'autres in-

Marwan Fakhri condamné à 20 ans de prison pour intelligence avec Israël

Le tribunal militaire permanent, présidé par le général d'état-major Nizar Khalil, a condamné hier à 20 ans de prison le détenu Marwan Kamel Fakhri, pour « collaboration avec l'ennemi israélien », pour entrée en territoi-

re israélien et pour transfert « d'informations qui devaient rester secrètes pour la sécurité de l'État », rapporte notre correspondante judiciaire, Claudette Sarkis. Le condamné a également été privé de ses droits civiques.

Deux cadavres découverts à Chebaa

Deux cadavres en état de décomposition avancée ont été découverts hier à Chebaa lors de travaux d'excavation. Il s'agirait des corps de deux personnes de

40 et 50 ans. Des éléments des FSI, les services d'anthropométrie et un médecin légiste ont été dépêchés sur les lieux pour identifier les cadavres.